

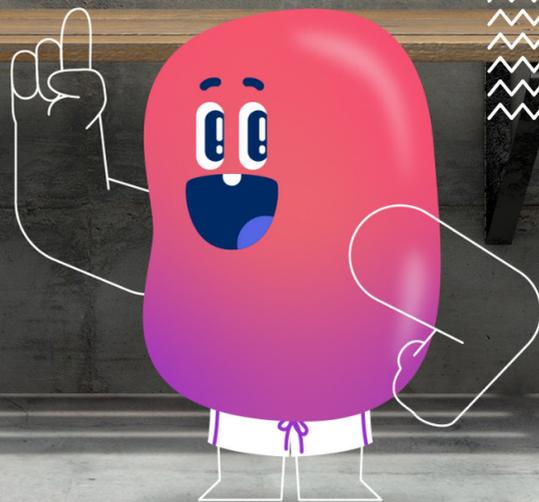


**VOUS ÊTES INTERVENANT·E EN
MILIEU SPORTIF, CULTUREL OU DE
LOISIRS AUPRÈS D'ENFANTS ?**

**ENGAGEZ-VOUS POUR LE BIEN-ÊTRE
ET LA PROTECTION DES ENFANTS
DANS LEURS ACTIVITÉS !**



RENDEZ-VOUS SUR
WWW.CHARTEDELABIENVEILLANCE.BE



EN TANT QU'ENCADRANT·E, IL EST NORMAL DE SE POSER DES QUESTIONS SUR SA PRATIQUE ET SUR LES ATTITUDES À ADOPTER DANS CERTAINES SITUATIONS.

UN·E ENFANT VIENT TOUJOURS SANS SON MATÉRIEL. CELA M'INQUIÈTE, À QUI EN PARLER ?

IL Y A DE LA VIOLENCE ENTRE LES ENFANTS QUE J'ENCADRE. DOIS-JE INTERVENIR ET COMMENT ?

JE CROIS QU'UN·E ENFANT A DES PROBLÈMES DANS SA FAMILLE, MAIS JE NE SAIS PAS QUOI FAIRE...

UN·E COLLÈGUE CRIE TOUT LE TEMPS, COMMENT L'AIDER À TRAVAILLER DIFFÉREMMENT ?



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER À Y RÉPONDRE ET À PLACER LE BIEN-ÊTRE ET LA PROTECTION DE L'ENFANCE AU COEUR DE VOTRE PRATIQUE !

Découvrez le **projet PARCS** (Pour des Activités Récréatives dans un Cadre Sûr) et notre **Charte de la Bienveillance pour la Protection de l'Enfance** !

Avec ce projet, nous aidons les professionnel·le·s des sports et des loisirs à être mieux équipé·e·s dans leur pratique, en aidant notamment votre structure à mettre en place et en oeuvre une **Politique de Protection de l'Enfance (PPE)**.



✓ **UNE POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE (PPE), QU'EST-CE QUE C'EST ?**



UN OUTIL POUR PRÉVENIR ET RÉAGIR AUX VIOLENCES ENVERS LES ENFANTS



UN DOCUMENT QUI RASSEMBLE LES NORMES SERVANT DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION, LES TRAVAILLEUR·SE·S ET LES BÉNÉFICIAIRES



UN PROCESSUS QUI DÉMONTRE UN ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION DES ENFANTS ET PERMET D'ÉTABLIR UN ENVIRONNEMENT SAIN ET POSITIF

JE M'ENGAGE ! MAIS COMMENT ?



RENDEZ-VOUS SUR

WWW.CHARTEDELABIENVEILLANCE.BE

VOUS Y TROUVEREZ :

- DES **RESSOURCES UTILES**
- DES **PODCASTS** POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS LES ACTIVITÉS DES ENFANTS ET **PLUS ENCORE !**



INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET POUR RECEVOIR NOTRE BOÎTE À OUTILS POUR LA MISE EN PLACE D'UNE **POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE (PPE) DANS VOTRE STRUCTURE AINSI QU'UN KIT CLUB POUR MONTRER FIÈREMENT VOTRE ENGAGEMENT !**



UNE INITIATIVE DE :

yapaka.be



EN COLLABORATION AVEC

Adeps
FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Ce projet est soutenu par le programme Droits, Egalité et Citoyenneté (REC) de la Commission Européenne.

LE CONTENU DE CE DOCUMENT REPRÉSENTE LES VUES DE L'AUTEUR UNIQUEMENT ET RELÈVE DE SA SEULE RESPONSABILITÉ. LA COMMISSION EUROPÉENNE N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION QUI POURRAIT ÊTRE FAITE DES INFORMATIONS QU'IL CONTIENT.

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL - BELGIQUE / RUE DU MARCHÉ AUX POULETS 30,
1000 BRUXELLES / TEL : + 32 (0) 2 203 79 08 N°ENTREPRISE : 0447.397.058 / RPM : BRUXELLES
INFO@DEFENSEDESENFANTS.BE